

Parcours Education spécialisée

BUT Carrières sociales



Niveau d'étude
visé
Bac +3



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Composante
Institut
universitaire
de technologie
(IUT2)



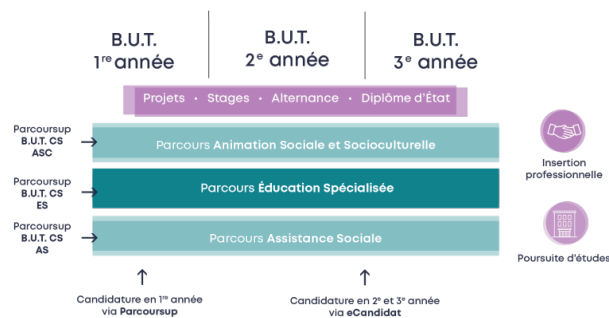
Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le parcours **Education Spécialisée** démarre en 1^{er} année de BUT.

Le parcours Éducation spécialisée propose une **double inscription en BUT et au Diplôme d'Etat Educateur Spécialisé (DEES)**. Il forme des futurs **professionnels du travail social** à accompagner, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion. À l'issue de la formation, ils devront :

- **établir une relation, un diagnostic éducatif** de personnes suivies dans le cadre de la protection de l'enfance, du handicap, de l'insertion sociale...
- assurer un **accompagnement éducatif** de la personne ou du groupe,
- concevoir et conduire une **action socio-éducative** au sein d'une équipe,
- construire un **cadre d'analyse** et une **expertise des pratiques éducatives et sociales**.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La région Auvergne Rhône-Alpes soutient cette formation

Organisation

Contrôle des connaissances

L'évaluation du BUT se déroule sur le **mode du contrôle continu**, avec des évaluations régulières dans chaque

enseignement et chaque projet. L'**assiduité** est obligatoire sur l'ensemble de l'année.

Aménagements particuliers

L'assiduité étant obligatoire en BUT, les possibilités d'aménagement d'études sont limitées.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

La 3^e année de BUT s'effectue en alternance.

Stages

Stage : Obligatoire

8 à 16 semaines de stage, obligatoire, à effectuer sur les 2 premières années.

600 heures de projets dans le cadre des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE) réparties sur 3 ans.

Admission

Conditions d'admission

BUT 1^{re} année : être titulaire du **baccalauréat** toutes séries, du DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) ou d'un titre admis en équivalence.

Public en reprise d'études : [consultez](#) les modalités d'accès

Candidature

Les candidatures en BUT 1^{re} année s'effectuent sur [Parcoursup](#)

Campagnes de recrutement sur [eCandidat](#) pour le BUT 2^e et 3^e année

- Début de dépôt : 22/04/2025
- Fin de dépôt : 11/06/2025

Capacité d'accueil

28 étudiants

Et après

Poursuite d'études

En sortie de BUT 3^e année, les diplômés peuvent poursuivre leurs études dans les formations suivantes :

- Masters en Sciences Humaines et Sociales, en Sciences de l'éducation, en Sciences politiques sociales
- Écoles spécialisées dans le travail social

Métiers visés

En sortie de BUT 3^e année, les étudiants peuvent être recrutés sur des postes de :

- Éducateur-trice spécialisé-e
- Éducateur-trice PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse)

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Scolarité BUT CS ASC/ES

☎ 04 76 28 45 12

✉ iut2-CS@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue et alternance

Service Formation Continue et Apprentissage -
IUT2

☎ 04 76 28 46 37

✉ iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - Doyen Gosse